

ASSOCIATION des RESPONSABLES de COPROPRIETE



Assemblée Générale Extraordinaire du 19 octobre 2016 (Présentation des raisons et documents soumis aux votes des adhérents)

Cher adhérent,

Une fois de plus, le Conseil d'administration et votre Président vont vous solliciter pour faire de l'ARC une association exemplaire aussi bien dans sa gestion que dans sa finalité.

Comme cela a déjà été décidé à l'AG du mois de juin, nous souhaitons transférer l'activité de contrôle des comptes de l'ARC à ARC SERVICES pour des raisons juridiques et fiscales. Pour pouvoir réaliser ce transfert d'actif, nous nous sommes fait aider par des juristes et experts comptables spécialisés. C'est pourquoi et sur leurs conseils, nous devons en premier arrêter et voter une situation financière de l'ARC au 30 juin 2016 (pièce n°1) puis le projet de cession partiel d'actif entre l'ARC et ARC SERVICES (pièce n°2).

Avec votre aide, nous menons depuis des mois campagne et actions afin de pouvoir intégrer la future commission de contrôle des syndicats.

Les pouvoirs publics nous ont fait savoir que cela n'était pas possible car, de par nos statuts, nous ne représentons pas les syndicats de copropriétaires ni les propriétaires bailleurs !

Mais qui défendons nous depuis 28 ans si ce n'est l'ensemble des copropriétaires ! Il est important pour nous d'être présente dans cette commission mais aussi dans les autres, ce qui nous permet de faire valoir votre point de vue et défendre vos intérêts. Aussi, vous proposons-nous d'actualiser nos statuts pour les rendre plus explicites sur nos buts et les bénéficiaires de notre action dans son ensemble.

Nous en profiterons aussi pour préciser quelques points qui ont fait débat lors de la dernière assemblée générale. Il s'agit du nombre de mandats que peut porter chaque adhérent, du quorum à atteindre pour être élu comme administrateur, leur nombre et enfin la création de cotisations complémentaires pour demandes particulières des adhérents (pièce n°3).

Dans l'attente de notre rencontre, le Conseil d'administration, vous prie de croire, cher adhérent, à notre engagement sans réserve pour défendre vos intérêts.

Gérard Andrieux

Président de l'ARC